

Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam

Des équipes médicales militaires contribuent à enrayer les épidémies

P05

LE CARREFOUR D'ALGERIE

Le journal du citoyen 24ème année

N°7015 - SAMEDI 26 OCTOBRE 2024 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Modernisation des infrastructures aéroportuaires en Algérie

Comment atteindre les standards internationaux ?

Secteur de l'Energie et des Mines

Vers la création de plus de 10.000 postes d'emploi en 2025

P04



Lire en page 03

P07

**Attribution de 593 livrets fonciers et 996 attestations d'inscription
Une opération qualitative inédite**

Journée nationale de l'arbre

Le wali préside la plantation de 1.000 arbres à El Kerma

Durant les 09 premiers mois de 2024

Les services des douanes ont saisi 204 kg de kif et 3,74 kg de cocaïne



ORAN

Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Conférence des Présidents des Parlements africains

Le Conseil de la nation participe à Accra à la 2ème Assemblée

Une délégation du Conseil de la nation prendra part, les 26 et 27 octobre en cours à Accra (Ghana), à la 2ème Assemblée de la Conférence des Présidents des Parlements Africains en vue de l'adoption de la Charte constitutive de cette Conférence, a indiqué jeudi un communiqué de la chambre haute du Parlement. "Sur instruction du président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, une délégation parlementaire du Conseil prend part à la 2ème Assemblée de la Conférence des Présidents des Parlements africains, qui se déroulera à la capitale de la République du

Ghana les 26 et 27 octobre 2024", précise le communiqué. La délégation est composée du vice-président du Conseil de la Nation, Salem Ben Mbarek, représentant le président du Conseil de la nation, ainsi que des sénateurs, Belhadj Bassam Abdou et Benhdia Youcef Reda. Cette réunion sera consacrée à "l'adoption de la Charte constitutive de la Conférence des Présidents des Parlements africains et l'annonce officielle de la constitution de cette organisation parlementaire, la formation de son bureau et la mise en place de son organigramme...", conclut la même source.

Association «La Radieuse»

Hommage à Ouanass et les photographes Charfaoui, Boudaïba et Tahar



L'Association la Radieuse poursuit ses hommages et reconnaissances à ceux qui ont servi le football algérien et ceux qui ont propulsé les médias et la photographie sportive. Il s'agit de l'ancien international, «le gardien volant», Mohamed Ouanas, qui a joué pour l'équipe nationale dans les années soixante et soixante-dix, et le Mouloudia d'Oran avec qui il a été couronné d'un championnat et d'une Coupe de la République. Des personnalités médiatiques connues ayant beaucoup donné au photojournalisme ont également été honorées dont certains nous récemment fait leurs adieux. Il s'agit de Cherfaoui Mohamed, Boudaïba El-Hadj et Tahar Abdallah, en présence de leurs familles et en présence de grands noms du sport comme Lakhdar Belloumi, Sebaa Bachir, Nasser

Benchiha, Hafid Belabbes, l'ami de la Radieuse M. Benmaârouf Houari, et le doyen des photographes en Algérie, Adda Bendhiba. Les présents ont parlé de leurs qualités, leur intégrité, leur professionnalisme et de la forte amitié qui les unissait aux athlètes. Ils ont honoré l'Algérie en participant aux forums internationaux et africains dans divers domaines. Ils ont également salué les compétences du gardien de but Ounass et son abnégation dans le domaine de l'entraînement après sa retraite et ce qu'il a apporté à des noms sportifs bien connus tels que Drid, Asmi, Benabdallah, Benchiha et Saoula. Des certificats, des médailles et des cadeaux ont été remis aux lauréats en guise de remerciement pour les grands sacrifices qu'ils ont consentis dans les domaines du football et des médias.

Agence internationale «AM Best»

La SAA obtient une notation satisfaisante

La Société nationale d'assurance (SAA) a obtenu une notation "satisfaisante" de la solidité financière auprès de l'Agence internationale de notation des sociétés d'assurance et de réassurance "AM Best", a annoncé jeudi la compagnie dans un communiqué. "L'agence AM Best a attribué à la SAA une notation de solidité financière (FSR) de B (satisfaisant) et une notation de crédit émetteur (ICR) de bb+ (satisfaisant)", a indiqué la

même source. Cette agence a souligné que "les perspectives de ces notations sont stables et qualifie la solidité du bilan de la SAA de très forte, étayée par sa capitalisation ajustée aux risques", a fait savoir le communiqué, assurant que "l'évaluation a tenu compte des bons niveaux de liquidité de la société et d'une performance opérationnelle stable avec des résultats soutenus par une rentabilité technique forte et constante".

Séoul

Boughali rencontre des propriétaires de start-up algériennes



Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali a rencontré des propriétaires de start-up algériennes participant à une session de formation à Séoul (Corée du Sud), en marge de sa visite dans ce pays, a indiqué jeudi un communiqué de la chambre basse du Parlement. Regroupant 19 jeunes entrepreneurs, cette rencontre qui s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Algérie en Corée du Sud et de la délégation parlementaire accompagnant M. Boughali, "a permis de découvrir la composition institutionnelle diversifiée de la délégation ainsi que la spécialité de chaque entreprise, en sus des objectifs du programme de formation et des mécanismes d'encadrement", a précisé le communiqué. A cette occasion,

le président de l'APN a indiqué que "le programme des start-up et de l'économie de la connaissance, devenu une réalité reposant sur une volonté politique claire du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, vise à accorder l'intérêt et le soutien nécessaires au secteur pour permettre aux start-up de devenir un élément efficace dans la diversification de l'économie nationale et s'affranchir de la dépendance aux hydrocarbures, passant d'une économie de rente à celle de la connaissance". Soulignant l'importance d'investir dans les start-up, M. Boughali a indiqué que "la promotion du climat d'entrepreneuriat et d'innovation a considérablement contribué à l'amélioration du classement de l'Algérie au niveau continental en matière de start-up".

Doha (Qatar)

Zitouni visite l'usine qatarie «Baladna»



Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni a visité, mercredi, l'usine de la société Baladna à Doha, et ce dans le cadre de sa visite de travail au Qatar, a indiqué mercredi un communiqué du ministère. Lors de cette visite qui s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération économique et des investissements entre l'Algérie et le Qatar, les responsables de la société ont présenté un exposé exhaustif sur les technologies utilisées par l'usine, sa capacité de production et son rôle dans la satisfaction des besoins du marché local qatari, précise le communiqué. M. Zitouni a également

écouter un exposé détaillé sur le projet intégré de la société Baladna dans la wilaya d'Adrar, le qualifiant de projet ambitieux qui reflète les relations solides entre l'Algérie et le Qatar, et représente un pas important dans le renforcement de la coopération économique entre les deux pays. Après avoir salué les technologies de pointe utilisées par l'usine Baladna à Doha, le ministre a affirmé que "l'Algérie est satisfaite de ces investissements qui reflètent les relations économiques solides entre les deux pays, fruit des réformes économiques engagées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", ajoute la même source.

Modernisation des infrastructures aéroportuaires en Algérie Comment atteindre les standards internationaux?

Par B.Kamel

La transformation du secteur aéroportuaire est-elle possible en Algérie? Comment transformer l'industrie aéropotuaire? L'augmentation des nombres de passagers à l'international et au niveau national conduit les aéroports à se réinventer et à développer leurs capacités et autres services offerts à la clientèle. Ce qui est en vogue en Algérie, à l'instar des pays développés qui aspirent à revoir à la hausse leurs ambitions en termes de trafic aérien rentable à l'économie et génératrice de devises. En Algérie, le gouvernement est en train d'étudier une feuille de route pour que les aéroports atteignent les standards internationaux. Evident que le secteur des transports aériens se modernise et poursuit son ascension fulgurante depuis voilà plusieurs années pour figurer au top mondial. Un secteur vital donc qui est au cœur des priorités du gouvernement en Algérie. Sous l'autorité de Mohamed El-Habib Zahana, l'actuel ministre des Transports, un projet a vu le jour. Il s'agit d'une nouvelle vision du ministère afin de conférer aux aéroports algériens une nouvelle dynamique, une nouvelle conception suivant les besoins et l'adaptation aux normes internationales. Un secteur aussi qui s'apprete tout simple-

ment à transformer les aéroports algériens. Cela pourrait faire peur à certains mais l'impossible n'est pas algérien, dit-on. C'est à travers une modernisation des infrastructures aéroportuaires et de leurs services, l'amélioration de la qualité des designs et des prestations aéroportuaires, la maîtrise renforcée des langues étrangères, l'élargissement des pavillons de marketing par exemple que l'Algérie voit désormais plus loin. Le pays veut en effet adapter cette industrie aux normes internationales. Mercredi 23 octobre, une rencontre d'évaluation du domaine de l'aviation s'est tenue au siège du ministère, rassemblant les responsables du ministère des Transports, des représentants de la compagnie aérienne Air Algérie, des directeurs des 36 aéroports nationaux, des directeurs d'organismes de gestion des services aéroportuaires ainsi que du directeur général de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC). Lors de cette réunion, un bilan exhaustif de la situation actuelle des aéroports a été fait. Cette discussion sur les performances des infrastructures aéronautiques s'est clôturée par la fixation d'objectifs précis, visant à révolutionner ce secteur en Algérie. Pour répondre aux différents défis rencontrés cette année, notamment en termes de sécurité et de sûreté au sein

des infrastructures aéroportuaires, le ministère des Transports prévoit la mise en place de plusieurs projets, afin de transformer le secteur et ce, à travers une coordination étroite avec d'autres acteurs de l'industrie de l'aviation. En outre, la réunion a porté sur les initiatives qui seront mises en œuvre pour atteindre les standards internationaux. Cela inclut: l'amélioration de la qualité des services offerts aux voyageurs dans les différents aéroports du pays, la réduction des délais de traitement des marchandises et passagers, visant ainsi la fluidité du transit au sein des infrastructures aéroportuaires, l'intégration de solutions numériques dans la gestion aéroportuaire qui est un objectif qui s'inscrit dans la volonté du gouvernement à accélérer la transition numérique, la mise à jour des plans et équipements liés à la sécurité des voyageurs, l'optimisation de la gestion des stocks de pièces de rechange (PDR), permettant ainsi de prévenir les éventuelles pénuries, la formation continue des ressources humaines et du personnel des aéroports et ce, afin d'améliorer les compétences et la qualité des services offerts aux passagers. En résumé, la réunion qui s'est tenue hier au siège du ministère marque une étape décisive dans la transformation de l'industrie aérienne en Algérie.

Réunion des 6 chefs historiques

Conférence à Alger à l'occasion du 70ème anniversaire

Une conférence a été organisée, mercredi à Alger, à l'occasion du 70ème anniversaire de la réunion des 6 chefs historiques, lors de laquelle les participants ont évoqué les circonstances ayant caractérisé cette époque avec la naissance du Front de libération nationale (FLN) et de l'Armée de libération nationale (ALN), en préparation au déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre. Lors de cette conférence abritée par le Forum du quotidien El Moudjahid, en coordination avec l'Association Machââl Echahid, le président du Conseil de la nation, le moudjahid M. Salah Goudjil a rappelé, dans une allocution lue en son nom par le président du groupe du tiers présidentiel dudit Conseil, Saad Arous, la naissance du FLN et de l'ALN, qualifiant cette date "de moment solennel qui confirme que l'écho de notre glorieuse Révolution et les immenses sacrifices de nos valeureux martyrs restent gravés à jamais dans la mémoire du peuple et dans l'histoire du pays".

Il a ajouté que cet anniversaire "est une occasion de renouveler notre reconnaissance aux martyrs et aux moudjahidine et de leur exprimer notre gratitude pour leurs sacrifices qui ont pavé la voie aux générations de l'indépendance, en vue de poursuivre le processus d'édification de la patrie". Il a appelé dans ce contexte, à "poursuivre le processus d'édification de l'Algérie nouvelle victorieuse, dont les fondements ont été posés par le président de la République

que, M. Abdelmajid Tebboune sur la base du droit et de la force de la loi ainsi que de la citoyenneté consciente fondée sur le legs novembriste". M. Goudjil a affirmé que "l'Algérie, pour laquelle plus de 5 millions de ses enfants sont tombés en martyr pendant 132 ans sous le joug du colonialisme, a porté l'étendard de la lutte contre le colonialisme dans le monde et a soutenu le droit des peuples à la liberté et à l'autodétermination, ce qui fait d'elle une nation qui mérite la place qui lui sied dans tous les domaines". A cet égard, M. Goudjil a exhorté les générations de l'indépendance à "s'inspirer des sacrifices des martyrs de la Glorieuse Révolution de libération pour la patrie afin de faire face aux défis futurs", saluant "les efforts de l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'ALN, ainsi que l'ensemble des services sécuritaires qui forment un rempart national solide contre les velléités et les complots des ennemis de l'Algérie". Lors de la conférence, l'historien Mouloud Grine, est revenu sur "les circonstances ayant marqué la naissance du FLN et de l'ALN, ainsi que le rôle des chefs face aux défis à la veille du déclenchement de la Glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954", qu'il a qualifiés de "couronnement d'un long et pénible parcours de lutte mené par les Algériens depuis l'arrivée du colonisateur sur le sol national", mettant en avant "le génie des chefs de l'époque et le secret absolu qui entourait leurs réunions, contribuant ainsi à

leur réussite". Il a également relevé que le déclenchement de la Glorieuse Révolution "n'était pas chose facile, les défis et les difficultés étant nombreux, dont le manque d'armes", affirmant que "le choix de la direction collective de la Révolution a été le facteur principal qui a contribué à son succès". A son tour, la Moudjahida Zohra Drif Bitat a précisé que la génération de l'indépendance "est restée fidèle au serment des chouhada", et que l'Algérie "a su, au lendemain de l'indépendance, surmonter les séquelles du colonialisme brutal, s'imposer sur la scène internationale et faire entendre sa voix dans les foras internationaux".

70ème anniversaire de la Guerre de libération

Rebiga souligne l'importance de préserver la mémoire nationale

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laid Rebiga a mis l'accent, mercredi à Alger, sur l'importance de poursuivre la préservation de la mémoire nationale et de porter haut et fort la voix de l'Algérie victorieuse et ce dans le cadre des festivités du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de libération. M. Rebiga qui présidait l'ouverture d'une conférence au Musée national du Moudjahid à l'occasion du 70e anniversaire de la réunion des six chefs historiques, a affirmé que "la célébration du 70e anniversaire de la Guerre de libération est une halte pour renouveler le serment fait à ces héros et une occasion pour préserver leur mémoire et défendre les valeurs humaines pour lesquelles ils se sont sacrifiés afin de porter haut et fort la voix de l'Algérie victorieuse". "L'Algérie qui était hier le symbole de la libération, est désormais un modèle de développement et de modernité", a-t-il dit. Dans ce sillage, M. Rebiga a rappelé que "Novembre demeurera une source d'inspiration pour tous les hommes libres du monde" et que l'Algérie restera "un rempart imprenable défendant les causes justes dans le monde, notamment les causes palestinienne et sahraouie". A l'occasion de cette conférence, plusieurs interventions ont été données sur la réunion des six chefs historiques (Mustapha Ben Boulaïd, Mohamed Boudiaf, Krim Belkacem, Larbi Ben M'hidi, Rabah Bitat et Didouche Mourad). Le ministre des Moudjahidine a mis en avant "l'importance majeure qu'accorde le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune aux jeunes en vue de poursuivre le processus d'édification dans le contexte des défis internationaux et régionaux actuels".

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

La crise du logement derrière nous

Le pari du logement ne tardera pas à donner ses fruits... Dans quelques années, l'on ne va plus entendre parler d'un manque de logement, devant cette stratégie de la «mise du gros paquet», dans la réalisation des chantiers titaniques; effectivement, il faudrait miser gros pour gagner gros», disait l'adage. Les petits chantiers de deux cents à trois cents logements ne donnent plus satisfaction face aux demandes pressantes du logement, toutes formées confondues. Les 15 mille logements réalisés, au niveau du pôle urbain, situé dans la périphérie ouest d'Oran, font partie de ce défiant projet grandiose. Ce dernier avait pu amortir, partiellement, la crise du logement, au niveau de la wilaya d'Oran. Il fait partie d'un mégaprojet national, visant à en finir progressivement, avec la crise du logement. Un sérieux problème ayant longtemps constitué, une vraie source d'embêtements pour les pouvoirs publics. Seulement voilà, les secteurs de la construction et du logement ne sont pas exempts d'un grand nombre d'insuffisances. Ces derniers sont classés en deux grandes catégories : d'abord, les enjeux et les jeux rencontrés dans la réalisation du logement notamment la qualité, la qualification des entreprises et la relation entre les partenaires privés et l'administration où il y aurait pas mal de tares à dénoncer. Ensuite, quand l'administration se mettrait à octroyer les logements aux bénéficiaires nécessiteux et aux ayants droit. Là, il y aurait également des jeux et des enjeux à ne pas omettre à rappeler et des tares à dénoncer... Les injustices dans la distribution de logements sont constatables au grand jour. Le népotisme, le favoritisme, le clientélisme et bien sûr la corruption entrent par effraction, en jeu dès que sonne le glas de la distribution du logement. C'est la raison pour laquelle la crise du logement n'a pas encore trouvé son issue définitive, en dépit des mégaprojets, jusqu'à maintenant, réalisés. La seule chose impactée par ces réalisations, ce sont en effet, les prix des logements qui ont connu des baisses relatives. Il faudrait continuer à réaliser ces mégaprojets qui vont finir par atténuer la crise, en mettant à la disposition de chaque citoyen nécessiteux un logement à la hauteur de sa dignité citoyenne. Un citoyen qui n'a pas pu bénéficier d'un logement, aura le droit de renier sa patrie, notamment, quand cette privation était la conséquence d'une injustice prémeditée. Ce n'est pas de la charité ou de l'aumône que l'on fait à l'égard du citoyen. C'est le rôle constitutionnel de l'Etat d'assurer un logement à tout un chacun de ses citoyens.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Gaza, l'espoir d'une trêve!

Près de 02 millions de personnes à Gaza risquent la famine cet hiver si les combats persistent et si l'aide humanitaire reste insuffisante, selon un rapport d'experts de l'ONU et d'ONG. Depuis vendredi matin, 28 Palestiniens ont été tués dont des enfants et 40 autres blessés à Khan Younes lors de frappes aériennes israéliennes. Face à l'intensité des hostilités, l'OMS a reporté une campagne de vaccination contre la polio, prévue pour 119.000 enfants, faute de conditions sécuritaires pour les soins. L'OMS souligne l'importance de pauses humanitaires pour garantir la vaccination dans les délais. L'Algérie a exhorté, jeudi à New York, la communauté internationale à agir pour protéger les personnes les plus vulnérables à Gaza, notamment les femmes, réitérant son appel à un cessez-le-feu «immédiat» et «permanent» dans l'enclave palestinienne et au Liban qui subissent une agression sioniste sans précédent. En effet, Les États-Unis et le Qatar ont annoncé une reprise des discussions pour une trêve à Gaza, après des mois d'échec dans les négociations. Lors d'une visite à Doha jeudi, Antony Blinken, le secrétaire d'État américain, a rencontré l'émir du Qatar pour discuter des prochaines étapes vers un cessez-le-feu et la libération des otages détenus à Gaza. Bien que les négociations antérieures aient échoué, les États-Unis envisagent désormais un «mini-accord» pour une courte trêve, avec la libération des otages et un éventuel retrait israélien. Israël envoie une délégation au Qatar pour négocier un accord visant la libération des otages israéliens détenus à Gaza depuis le 7 octobre. De son côté, le Hamas se dit prêt à une trêve conditionnelle, demandant un cessez-le-feu, un retrait d'Israël de Gaza, et un accord d'échange des otages contre des prisonniers palestiniens détenus par Israël. Un responsable du Hamas a annoncé ce jeudi, à l'AFP, que le mouvement islamiste est prêt à une trêve si l'Etat hébreu s'engage à un cessez-le-feu, un peu plus d'un an après le début de la guerre. Une délégation du Hamas a discuté au Caire d'«idées et propositions» pour la reprise des négociations en vue d'un cessez-le-feu, selon lui. Après des discussions au Caire entre des responsables égyptiens et une délégation du Hamas, Israël envoie son chef du Mossad, David Barnea, au Qatar pour poursuivre les négociations autour d'un potentiel cessez-le-feu. Barnea rencontrera dimanche le chef de la CIA, Bill Burns, et le Premier ministre qatari pour explorer les options de reprise des pourparlers. Avant cela, Barnea a déjà échangé avec des hauts responsables égyptiens pour coordonner les efforts visant à rétablir les négociations et obtenir une trêve.

Assurances**Convention cadre de partenariat entre la CNMA et le Club des entrepreneurs et industriels**

Une convention cadre de partenariat a été signée jeudi, à Blida, entre la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) et le Club des entrepreneurs et industriels (CEI-Algérie) dans l'objectif de formaliser les relations bilatérales en matière d'assurance pour une meilleure gestion des risques industriels, indique un communiqué de la Caisse. Cette convention cadre de partenariat a été paraphée par le Directeur général de la CNMA, Cherif Benhabiles et le président du CEI-Algérie, M. Rachid Bouhamed, en marge d'un séminaire tenu au Cercle militaire de Blida, portant sur la sensibilisation des industriels aux risques inhérents à leurs activités et le rôle de la CNMA, en tant qu'assureur, en mesure d'apporter des solutions aux préoccupations des professionnels du secteur de l'industrie, précise la même source. En vertu de cette convention, la CNMA s'engage à proposer au CEI-Algérie et à ses membres "une gamme complète de produits d'assurance adaptés aux besoins des entrepreneurs, qu'il s'agisse de la couverture des risques liés à l'activité industrielle ou de la protection des actifs des entreprises", est-t-il souligné. Aussi, la CNMA propose "des solutions sur mesure, avec des garanties adaptées et des taux préférentiels". La convention concerne également plusieurs autres axes clés, notamment l'accompagnement des cadres, du personnel et des adhérents du CEI-Algérie dans le domaine de l'assistance, la prévention des risques et les projets de développement, souligne-t-on. La CNMA, soulignant que cette convention marque "une étape importante" dans sa collaboration avec la CEI-Algérie relève que les deux parties œuvrent à "renforcer la résilience des entreprises algériennes face aux risques industriels et à promouvoir un environnement économique plus sûr et plus stable". "Grâce à ce partenariat, les deux parties s'engagent à mettre en place des solutions durables pour protéger les entreprises et les aider à poursuivre leur croissance en toute sérénité" appuie-t-on.

Secteur de l'Energie et des Mines**Vers la création de plus de 10.000 postes d'emploi en 2025**

La création de plus de 10.000 postes d'emploi dans le secteur de l'Energie et des Mines est prévue en 2025, a indiqué, mercredi, le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab. Lors d'une séance d'audition devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances PLF 2025, présidée par M. Mohamed Hadi Oussama Arbaoui, président de la Commission, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, M. Arkab a fait savoir que le secteur de l'Energie et des Mines vise

"la création de plus de 10.000 nouveaux postes d'emploi en 2025", relevant que le nombre des travailleurs dans ce secteur s'élève à près de 300.000 travailleurs en 2024, soit une hausse de 4.000 emplois directs par rapport à 2023. Dans ce cadre, M. Arkab a mis en exergue l'importance de la formation et du développement du capital humain, se félicitant des efforts de Sonatrach, Sonelgaz, et Sonaram, à travers leurs instituts de formation, dans le développement de programmes de formation spécialisée visant à former les travailleurs et à les doter des compétences requises. Dans son allocution, le ministre a passé

en revue les mesures inscrites dans la loi de finances de l'année 2025, liées au secteur de l'Energie et des Mines, notamment en ce qui concerne l'inscription de l'activité de production des engrâis en tant qu'activité stratégique et les exonérations fiscales relatives à un nombre d'activités. Evoquant les projets de réalisation de cinq (5) stations de dessalement d'eau d'une capacité globale de 1,5 million m³/jour le long du littoral algérien, M. Arkab a rappelé que le taux d'avancement des travaux de réalisation de ces stations a atteint 80%, avec "leur entrée en service progressive avant la fin de l'année en cours".

Transport terrestre**Recourir à l'industrie locale pour le renouvellement du parc d'autobus**

Le ministre des Transports, Mohamed El-Habib Zahana a affirmé, jeudi à l'Assemblée populaire nationale (APN), que son secteur œuvrait au renouvellement du parc national d'autobus, en recourant à l'industrie nationale de véhicules. Lors d'une séance plénière à l'APN, consacrée aux questions orales, présidée par le vice-président de l'Assemblée Rachid Zine, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma et nombre de membres du Gouvernement, M. Zahana a fait savoir que l'Entreprise de Développement de l'Industrie de véhicules (relevant du secteur des industries militaires), avait présenté un exposé exhaustif sur trois (3) prototypes d'autobus qui seront produits en Algérie, tout en assurant la disponibilité de leurs pièces de rechange, et ce en vue d'appuyer le parc d'autobus. Le ministre des Transports répondait à une question sur l'organisation du transport en commun public et privé au niveau de la wilaya d'Alger, et les efforts de son secteur visant à désengorger le trafic routier. Il a, dans ce cadre, affirmé que les

services de la Direction des transports de la wilaya d'Alger, œuvraient à assainir et à répartir les lignes de transport en vue d'établir un équilibre entre l'offre et la demande. Par ailleurs, le ministre a fait savoir que le travail était en cours en coordination avec le ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, pour l'élargissement du réseau du métro d'Alger, aux régions ouest et sud d'Alger, outre, la relance du projet de mise en place d'un système intelligent de gestion de la circulation et de création d'un Centre de contrôle pour la gestion du trafic routier, ainsi que le lancement de la nouvelle gare routière multimodale de Bir Mourad Raïs, ce qui permettra de réduire l'entrée des bus de voyageurs venant de l'ouest du pays vers l'est de la capitale. M.Zahana a également

a rappelé l'entame de l'étude des plans de circulation de 10 wilayas, y compris Alger, "ce qui permettra d'améliorer efficacement la vie quotidienne du citoyen à travers l'organisation des déplacements des individus, du transport de marchandises, de la circulation et de stationnement de véhicules". Pour la prise en charge des déplacements des citoyens dans les mégapoles urbaines, la Direction des Transports de la wilaya d'Alger a mis en place, avec le concours des autorités locales, un plan d'urgence pour la disponibilité des moyens de transport, en proposant 130 lignes à l'exploitation par des opérateurs privés et en accordant 45 lignes à l'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa), à travers 205 bus, selon les explications du ministre.

Algérie-Qatar**Des hommes d'affaires qataris intéressés par l'investissement dans les grandes surfaces**

Le président de l'Association des hommes d'affaires qataris, Cheikh Faiçal Bin Qassim Al-Thani, a exprimé, jeudi à Doha (Qatar), l'intérêt des hommes d'affaires qataris pour l'investissement dans les grandes surfaces commerciales (hypermarchés), les grands centres de distribution et les centrales d'achat en Algérie, indique un communiqué du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations. Cet intérêt a été exprimé lors d'une réunion de travail entre le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, en visite au Qatar, pays frère, et le président de l'Association des hommes d'affaires qataris. Ont assisté à cette réunion, l'ambassadeur de l'Algérie au Qatar, Salah Attia, le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, le président de l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP), Charaf Eddine Amara, le Président directeur général du groupe "SAFEX", Karim Boukadoum, ainsi que des hommes d'affaires qataris. Cette rencontre a porté sur les moyens de renforcement de la coopération économique entre l'Algérie et le Qatar, notamment dans les domaines du commerce et de l'investissement, en focalisant sur les opportunités de partenariat entre les hommes d'affaires des deux pays, selon le communiqué. A cet effet, les deux parties ont évoqué l'investissement dans le domaine des grandes surfaces commerciales (hypermarchés), des grands centres de distribution et des centrales d'achat, où Cheikh Faiçal Bin Qassim Al-Thani a exprimé "l'intérêt des hommes d'affaires qataris à concrétiser leurs investissements dans ce secteur vital en Algérie, saluant les projets ambitieux que l'Algérie souhaite lancer dans ce domaine reflétant sa nouvelle vision économique". De son côté, M. Tayeb Zitouni a affirmé que, grâce aux directives judicieuses du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'Algérie aspire à "renforcer les partenariats stratégiques avec l'Etat frère du Qatar, pour la promotion des échanges commerciaux et l'investissement entre les deux pays", selon la même source.

Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam

Des équipes médicales militaires contribuent à enrayer les épidémies

Une équipe médicale spécialisée de la Direction centrale des services de santé militaire du ministère de la Défense nationale (MDN) se déplace, depuis le 12 octobre en cours, dans plusieurs régions des wilayas de Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, où il a été procédé au diagnostic et au traitement des cas de diptétrie et de paludisme, tout en vaccinant les citoyens non infectés, a indiqué mercredi un communiqué du MDN. "Dans le cadre des nobles missions humanitaires des unités de l'Armée nationale populaire (ANP) et en soutien aux services de santé publique pour enrayer la propagation de certaines maladies et épidémies, notamment la diptétrie et le paludisme dans les wilayas de Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, au niveau de la 6e Région militaire (RM), une équipe médicale spécialisée de la Direction centrale des services de santé militaire du MDN s'est déplacée depuis le 12 octobre 2024, dans plusieurs régions de ces deux wilayas frontalières, où il a été procédé au diagnostic et au traitement des cas de contamination parmi les habitants de ces régions, tout en vaccinant les citoyens non infectés", lit-on dans le communiqué. Cette opération



ajoute le communiqué, a été marquée par "l'organisation d'une large campagne de sensibilisation des populations, notamment au niveau des villages reculés et des zones isolées, aux dangers et à la propagation de cette épidémie ainsi qu'à la limitation des déplacements, notamment vers les pays voisins qui connaissent la propagation de ces épidémies. L'accent a été mis sur la nécessité d'effectuer des examens médicaux, de signaler immédiatement et obligatoirement tout cas d'infection et de respecter les mesures préventives, notamment éviter les piqûres d'insectes vecteurs de maladies". A cet égard, il a été procédé au remblayage de toutes les mares d'eau dans le territoire de la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, ainsi que l'élimination des lieux de reproduction et de prolifération des moustiques. "Cette opération, toujours en cours, réaffirme l'engagement de l'ANP à travers la mobilisation de tous les moyens humains et matériels, pour soutenir le système de santé national et enrayer la propagation de ces maladies et épidémies", ajoute le communiqué du MDN.

Creusement anarchique des routes et prolifération des ralentisseurs

Le ministère des Travaux publics prépare de nouveaux décrets

Le ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base prépare de nouveaux décrets pour lutter contre le creusement anarchique des routes et la prolifération des ralentisseurs, a fait savoir, jeudi à Alger, le ministre du secteur, Lakhdar Rekhroukh. Lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par M. Rachid Zine, vice-président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, et des membres du Gouvernement, M. Rekhroukh a précisé qu'il a été procédé "à l'élaboration d'un projet de décret exécutif fixant les conditions et modalités de dépôt et de paiement d'une caution de garantie pour la remise en état initial des biens publics routiers". Ainsi, précise le ministre, des dispositions ont été introduites à cet effet, obligeant le bénéficiaire de la permission (souvent pour des travaux sur les réseaux d'assainissement, d'électricité, de gaz, de fibre optique, etc.) à déposer, avant le début des travaux, une caution de garantie représentant le coût des travaux nécessaires, afin de protéger les routes des dommages potentiels causés par le non rétablissement des lieux en leur état initial, conformément aux normes et spécifications techniques". Le projet de décret inclut également un cahier des charges définissant les procédures de creusement ou de tranchée nécessaires pendant l'exécution des travaux ainsi que le rétablissement des routes en leur état initial, ajoute le ministre. Cette mesure

s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des lois en vigueur relatives à la permission de voirie suivant laquelle le permissionnaire, aussitôt après l'achèvement des travaux, est tenu d'enlever tous les gravats, dépôts de matériaux, débris et immondices et de réparer immédiatement tous les dommages qui auraient pu être causés à la voie publique ou à ses dépendances par leurs travaux, y compris les trottoirs et autres ouvrages endommagés. S'agissant des ralentisseurs, M. Rekhroukh a affirmé que son département ministériel s'emploie à éradiquer le phénomène de prolifération anarchique de ces ralentisseurs sur le réseau routier, en procédant, en coordination avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, à l'élaboration d'une circu-

laire interministérielle relatives aux procédures de conformité pour l'installation des ralentisseurs sur le réseau routier. A une autre question sur le raccordement des communes de Ain Skhouna (Saida) et de Rogassa (El Bayadh) au réseau routier, le ministre a fait savoir qu'une étude technique a été effectuée au niveau du tronçon sur une distance de 25km, tandis que la prise en charge de l'étude du tronçon restant de 35km a été proposée dans le projet de loi de finances (PLF) 2025. Concernant la route reliant la wilaya d'El Menia à Ghardaïa, M. Rakhoukh a indiqué que l'étude était "finalisée", et qu'elle est actuellement en cours de régularisation financière, l'opération ayant été initialement lancée dans la wilaya de Ghardaïa avant d'être transférée à la wilaya d'El Menia.

Sûreté de la wilaya d'Ouargla

Saisie de 800 grammes de cocaïne

Une quantité de 800 grammes de drogues dures (cocaïne) a été saisie et trois personnes ont été interpellées par les éléments du service régional de lutte contre le trafic illicite de drogues relevant de la Sûreté de la wilaya d'Ouargla, ont rapporté jeudi les services de ce corps de sécurité. Cette opération a été menée suite à l'exploitation d'informations faisant état de trafic par une personne des drogues dures au niveau du quartier Mekhadma dans la commune d'Ouargla, en utilisant sa résidence familiale comme lieu de stockage de cette marchandise prohibée, selon la même source. Le plan de sécurité élaboré par la police a permis d'arrêter le suspect, ainsi que deux autres personnes, en possession d'une quantité de 800 grammes de drogues dures, une somme d'argent d'une valeur de 170.000 DA, et un téléphone portable, a-t-on expliqué. Après finalisation des procédures judiciaires, les suspects ont été déférés devant les instances judiciaires compétentes pour le délit de "détention et stockage de drogues pour la revente dans le cadre d'un groupe criminel organisé", a-t-on signalé.

SAFRO

Le ministre de la Santé préside l'ouverture du 16ème congrès

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a présidé, jeudi soir à Alger, l'ouverture du 16ème congrès de la Société algérienne de la Formation et de la Recherche en Oncologie (SAFRO), organisé en collaboration avec l'Association médicale arabe contre le cancer (AMAC). A l'ouverture des travaux, le ministre de la Santé a annoncé la création à Oran, début de l'année prochaine, d'un centre dédié à la recherche en oncologie, qui sera suivi ultérieurement d'annexes régionales. Etaient présents à l'ouverture de cette rencontre de deux jours, les ministres, de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Faycal Bentaleb ainsi que le Conseiller du président de la République, chargé de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle et de la culture, Mohamed Seghir Saadaoui. Ont également pris part à cet événement, le président de la Commission nationale de lutte et de prévention contre le cancer, Adda Boumedjed, ainsi que le président de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire, Kamal Sanhadji.

Accidents en zones urbaines 11 morts et 439 blessés en une semaine

Onze personnes ont trouvé la mort et 439 autres ont été blessées dans 365 accidents corporels de la circulation survenus en zones urbaines entre les 15 et 21 octobre 2024, a indiqué, jeudi, un bilan des services de la Sûreté nationale. Le bilan fait état d'une baisse du nombre d'accidents (-63), de blessés (-66) et de décès (-1) par rapport à la semaine précédente. Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents (+95%), notamment en raison du non-respect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse et du manque de concentration au volant, outre l'état du véhicule, selon la même source. Dans ce cadre, la Direction générale de la Sûreté nationale appelle les usagers de la voie publique à la prudence et au respect du code de la route, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens, 24h/24h pour tout signalement.

AADL3

Plus d'un million de demandes de souscription acceptées initialement

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a annoncé, jeudi à Alger, l'acceptation initiale de plus d'un million de demandes de souscription sur plus de 1,4 million de demandes soumises via la plateforme numérique d'inscription du programme AADL3. Lors d'une audition devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre de l'examen des dispositions du projet de loi de finances (PLF) 2025, présidé par Mohammed Hadi Oussama Arbaoui, président de la commission, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, M. Belaribi a fait état d'un total de 1.440.340 inscrits via la plateforme numérique du programme AADL3, précisant que "les demandes de souscription de 1.024.342 d'entre eux ont été acceptées après enquête et vérification de leur éligibilité sur le fichier national". Le premier responsable du secteur a en outre annoncé la finalisation des procédures de sélection des terrains destinés à la réalisation de la première tranche du programme AADL3, d'une superficie de 7.000 hectares, et de l'adoption des cahiers des charges relatifs aux études.

06 | Carrefour Pub



**Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05**



FEDERATION ALGERIENNE DES DONNEURS DE SANG Affiliée à la fédération internationale des organisations des donneurs de sang
لجنة المتبرعين بالدم لولاية وهران
Comité des donneurs de sang de la wilaya d'Oran

نداء إلى ذوى القلوب الرحيمة

نداء نوجهه إليكم بصوت أهات وألام المرضى المحتججين إلى قطرة من دمكم، وخاصة إلى مرضى السرطان الذين يحتاجون خاصة إلى صفائح الدم البيضاء، تلك المادة الحيوية التي بفضلها نستطيع إنقاذ حياة هؤلاء المرضى إن شاء الله وبفضلهم، فلا تخروا عليهم وكونوا كرماء فانت بالنسبة لهم الأمل في الحياة ومكافحة شبح مرض السرطان الذي لم تسلم منه حتى الأطفال البريئة التي لم تبرح منذ ولادتها المستشفيات للمعالجة.

وباسم الجمعية وجميع المرضى نقدم لكم جميع تشكراتنا، ودعواتهم المستجابة لمساعدتكم وكرمكم اللذان رسموا الفرحة والأمل على وجوههم وساعدتهم على التخلص من هذا المرض.

من يهمه الأمر الاتصال بالأرقام التالية: 0554321403 / 0792906730 0772367115

ع/مكتب الجمعية

رئيسة الجمعية السيدة: سرير

Siège social : Pavillon Chalet N°08 – CHUO E-mail :
serir.soumaya@yahoo.com

Compte bancaire CPA agence Oran Soummam 041 418
249461

Fax : 041.45.51.74, tel : 0772367115/ 0554321403/0792906730

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة مستغانم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم

ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضيائنا شؤون الأسرة علنيا،
حضروريا، أينماها، في الشكل يقتول إعادة السير في الدعوى بعد
الخبرة، في الموضوع الحكم بالحجر على المدعى عليها بعد
التراجع عقد سامية المولودة بتاريخ 1997/07/31 ببوقيرات
مستغانم، لأبيها عبد الله ولامها ذين عاشة ، مع تعين امها
المدعية بعد التراجع ذاتيًّا عاشة مقدماً عليها، لرعايتها
وادارة شؤونها المالية والإدارية بدل عنها، مع أمر ضبط الحالة
المدنية لبلدية بوقيرات بالتأثير بهذا الحكم على مامش عقد
ميلاً المحجوز عليها. مع الأمر بنشر منطق هذا الحكم بأي
جريدة وطنية يومية على نفقة المدعية وتحمل المدعية
المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى
السابقة بما فيها رسهماها القضائي والمقدر بمبلغ تسعمائة دينار
جزائري (900 دج) ، وهذا تصارييف الخبرة المنجزة، بذل صدر
الحكم وأفصح به جهراً بالجلسة العلنية المنعقدة بالتأريخ
المذكور أعلاه، ولصحته أمضى أصله كل من الرئيس وأمين
الضبط.
الرئيس/ أمين الضبط
26.10.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية.
البيان العمومي للمحضر القضائي
مكتب الاستاذة عزيزي مفيدة
مضررة قضائية لدى محكمة وهران
عمراء 23 شارع العربي بن مهيدي وهران
الهاتف: 07.80 17:40.77
محضر تبلغ أخطار ثانٍ

المواد 406، 407 من قانون الإجراءات الجنائية والإدارية
طبقاً للنص المادة 12 من القانون 03/06 المنظم لمهمة المحضر القضائي

بتاريخ الثاني والعشرين من شهر جانفي سنة الفين وثمانين وعشرون، على الساعة
15:10، نحن الاستاذة عزيزي مفيدة محضر قضائية لدى محكمة وهران
مجلس قضاء وهران يكنى مكتبه بـ عماره 23 شارع العربي بن مهيدي وهران
الطريق الأول المقوية اذان، طبقاً لما تضمنه أحكام المادة 12 من قانون رقم 03/06
المنظم لمهمة المحضر القضائي، بناءً على حكم المواد من 406 إلى 416 من
قانون الإجراءات الجنائية والإدارية، وبواسطة مديرها السيد بن أحمد خالد الكاف
مقربها بـ 45 شارع محمد بوضياف وهران، يبلغها وسلمها نسخة من محضر تبلغ
أخطار مرتقاً بخطار ثان صادر وموقع من طرف مدير الوكالة المذكور أعلاه،
 بتاريخ 01/16/2023، إلى السيد عبد العزى زيدان، السائق بونيف بدبى بجزير شارع
زاوش الهواري رقم 7 وهران، مقطبيين السيد ... مفيدة... حامل بـ ت و/or بـ
رقم ... الصادر في ... عن دائرة ... يتضمن موضوعه نظراً لعدم النسوية من
طرفه، ليتمكن تجاه الثالث و المقدر بصفة مؤقتة 2.020.850.90
عشرون ألف وثمانمائة وخمسوندينار جزائري ويسعون شتم ما عدا ما قد
يعدل وحدث، بالإضافة للإلتزام الأول تغطرف من أجل تسوية وضعه في ظرف
خمسة عشر (15) يوماً ابتداء من تاريخ تبلغ أخطار هذا الإلتزام الأفقي، والا وبعد
الإخبار الثاني والأخير سنتجا إلى إعمال جميع الطرق القانوني الذي تجوزه، وأثباتاً لما ذكر،
حررنا هذا المحضر في اليوم والشهر والسنة والساعة المذكورين أعلاه، وذلك
للعمل بموجبه قاتلنا.
المحضر القضائي
26.10.2024

Local à Louer

Location de local. Superficie 140m².
Convient à profession libérale ou Bureau. (Rez-de-chaussée). Rue Belkacem Djelloul (ex-rue Benguigui) - Front de mer, à proximité de l'hôtel de police. Contactez le 07 74 55 20 10.

Curieux s'abstenir

**Pour Toutes vos
annonces**

**Veuillez
nous Contacter au
Numéro de Tél**

041 30 73 41

**ou par
email**

**lecarrefourdoran@yahoo.fr
ou Venez nous voir au
16 Bd Benzedjeb - Oran**

Attribution de 593 livrets fonciers et 996 attestations d'inscription Une opération qualitative inédite

Par B. Habib

C'est quoi un livret foncier? Quelles sont ses utilités? Le livret foncier qui est un document officiel en Algérie, est fourni au propriétaire d'un bien immobilier pour prouver l'authenticité de la propriété et la délimiter d'une manière précise et nette par le biais de la procédure du cadastre. Ce document indique la situation juridique des immeubles et autres biens mais il précise éventuellement la circulation des droits immobiliers. Comment l'obtenir? C'est en fournissant un dossier que la Conservation foncière et la Direction des Domaines vous le procurent après avoir mené une enquête. Dans certains cas, une collectivité locale peut exproprier un bien ou le récupérer pour un projet à utilité publique ou autre. Pour cela, elle a besoin d'un livret foncier pour faire face aux impératifs juridiques comme les litiges. Dans certaines communes ou wilayas ou régions du pays, il existe

encore des biens dont l'appartenance n'est pas encore déterminée, ce qui contraint les pouvoirs publics à lancer à chaque fois des opérations de recensement et de régularisation de biens immobiliers. Dans la wilaya d'Oran, cette opération est qualifiée d'*«inédite»*; c'est pour la première fois ou presque depuis les années de la décennie noire qu'un tel recensement est lancé afin de mettre à jour le fichier de propriété du patrimoine (Etat, wilaya communes). Cette opération a été réalisée «en un mois et demi» soit un *«record»*, a indiqué, mercredi, le directeur régional des Domaines, lors de la 2ème phase de la cérémonie officielle de remise des documents de la propriété immobilière, présidée par le wali d'Oran, Sayoud Said, en présence des membres de l'Exécutif, des responsables locaux et régionaux des Domaines. Pour le wali, il s'agit d'une opération *«qualitative»*. La 1ère phase de l'opération, rappelons-le, a eu lieu il y a un mois et avait permis au

chef de l'exécutif de wilaya, à la Direction de l'Administration locale (DAL) et la Direction régionale des Domaines de remettre 803 livrets fonciers, 415 attestations d'inscription et 2.268 plans cadastraux. Quelques chiffres intéressants sont ressortis de cette rencontre. Dans sa 2ème phase qui s'est déroulée mercredi, 593 livrets fonciers, 996 attestations d'inscription et 600 plans cadastraux ont été remis. La wilaya d'Oran a bénéficié de 17 livrets fonciers et l'Etat en a bénéficié 99. La commune d'Oran avec ses biens en a réceptionné 211. Ain Bya en a eu 08 et Es-Sénia en a eu 04, selon toujours le directeur régional de Domaines. Pour sa part, Mers El Hadjadj a bénéficié de 29 attestations d'inscription, Gdyel en a eu 19 et Ain Bya 21 attestations. Notons enfin que l'opération de recensement et de régularisation de la situation des biens immobiliers se poursuit toujours et dont le délai de clôture définitive a été fixé pour fin décembre 2024.

Journée nationale de l'arbre

Le wali préside la plantation d'environ 1.000 arbres à El Kerma

Par B.Kamel

En effet, c'est près de 1.000 arbres, toutes espèces confondues, y ont été plantés. Ainsi, afin de sensibiliser la population et le public oranaise sur l'importance de boiser et de reboiser les forêts et les tapis agricoles fertiles pour faire face aux effets néfastes de la désertification et la préservation de l'écosystème, les autorités locales, civiles et militaires de la wilaya d'Oran ainsi que la Direction de la Conservation des Forêts, la Direction des Travaux publics et la Protection civile, ont lancé, jeudi, une vaste campagne de boisement et de reboisement qui a eu lieu dans la commune d'El Kerma, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'Arbre, coïncidant avec le 25 octobre de chaque année. Cette Journée a été célébrée pour sensibiliser et rappeler le rôle impor-

tant de la population sur la nécessité de protéger l'environnement par des opérations régulières de plantation de toutes sortes de variétés d'arbre. Cette campagne a vu également la participation des mouvements associatifs locaux, des scouts musulmans algérien, des équipes volontaires des APC d'Es Séria et El Kerma ainsi que de quelques organisations et associations de bienfaisance. Le coup d'envoi de la campagne a été donné par le wali, Sayoud Said, et la délégation d'officiels qui l'accompagnait, près de l'Unité territoriale de Protection civile, baptisée moujahid lieutenant colonel «Belouaz Abdelkader» dans la commune d'El Kerma. Ainsi, c'est près de 1.000 arbres qui seront plantés dans cette partie nord-ouest de la wilaya, au niveau de ce tapis forestier vierge dont 700 arbres, représentant la variété Eucalyptus dont la poussée peut atteindre 50 m de haut, le «Mimosa»

et «les faux Poivrières» en plus de 200 autres arbres qui sont de la variété de «Washingtonia» de la famille des Arécacées (palmiers). Le wali qui a supervisé et participé à la plantation de plusieurs types d'arbre, a rappelé à l'assistance et à la population et mouvement associatif en particulier, les bienfaits et avantages d'une telle initiative face aux dérèglements climatiques dans le monde et pour oxygénier à nouveau l'environnement et la population. Le pays lutte en effet depuis plusieurs années contre la désertification. Raison essentielle qui fait que l'Algérie s'est décidée à renforcer son méga projet écologique du «Barrage vert» où un million d'hectares seront plantés d'ici 2030. Le wali a également visité le stand, mis en place par les unités de Protection civile et les associations spécialisées dans les produits agroforestiers et écouté les volontaires participant à cette opération.

Usine Knauf de Benfreha

07 millions de plaques de plâtre exportées vers l'Afrique

L'usine Knauf Algérie, implantée dans la commune de Benfreha a exporté, depuis début 2024, 7 millions de plaques de plâtre, a révélé jeudi le responsable commercial de la zone Ouest de l'entreprise, Djellal Houari. "Les 7 millions d'unités de ce matériau de construction ont été exportées vers la Mauritanie, la Libye et la République centrafricaine par voies terrestre et maritime, à partir du port d'Arzew, et ce dans le cadre de l'accompagnement de l'Etat pour promouvoir les exportations hors hydrocarbures, dont bénéficie l'entreprise", a indiqué, à l'APS, M. Houari, en marge de la 21ème édition du Salon international du foncier, de la construction, de l'habitat, des travaux publics et de la céramique "Bativest 2024", qui se poursuit au Centre des conventions Mohamed Benahmed d'Oran. L'usine Knauf Algérie ambitionne, cette année, de procéder à d'autres opérations d'exportation de plaques de plâtre, avec



tous ses accessoires, vers des pays africains ainsi qu'à accéder à d'autres marchés, a souligné le responsable. Il a fait savoir, dans ce contexte, que Knauf Algérie produit annuellement plus de 35 millions de plaques de plâtre et 600.000 tonnes de plâtre, outre des panneaux métalliques utilisés dans la construction. En outre, l'usine assure, chaque année, des stages de formation au profit de quel-

que 2.000 architectes et artisans de différentes régions du pays, désirant perfectionner leurs connaissances pour la réalisation de systèmes de construction innovants, au niveau de trois centres implantés à Oran, Sétif et Alger, ainsi que des sessions de formation itinérante, à travers une caravane qui sillonne les 58 wilayas en vue de soutenir les professionnels du secteur.

Durant les 9 premiers mois de 2024 Les services des douanes ont saisi 204 kg de kif et 3,74 kg de cocaïne

Les éléments de la Direction régionale d'Oran des Douanes ont saisi, durant les neuf premiers mois de cette année, 204,93 kg de kif traité et 3,74 kg de cocaïne, a-t-on appris, jeudi, auprès de ce corps constitué. Le bilan présenté au niveau du siège la direction des Douanes, qui couvre les wilayas d'Oran, Ain Temouchent et Mascara, en présence du Directeur régional des Douanes d'Oran, le Contrôleur général Meliani Omar et de cadres du secteur, a également fait état de la saisie, durant la même période, de 770.607 comprimés psychotropes. La même source a indiqué que les quantités de ces produits prohibés ont été saisies lors de 27 opérations qualitatives assorties d'amenées évaluées à 7,34 millions dinars et la saisie de 35 véhicules. Selon le bilan, les douaniers relevant de cette direction ont mené, d'autre part, 08 opérations qualitatives dans le cadre de la lutte contre le transfert illégal de fonds et de métaux précieux ayant abouti à la saisie de 134 millions de dinars, 69.480 euros et 435 yuans chinois, ainsi que 164,8 kg d'argent. Le Directeur régional des Douanes d'Oran, le Contrôleur général Meliani Omar a, dans son intervention, salué le travail accompli par les journalistes pour la diffusion d'informations fiables et l'éclairage de l'opinion publique, pour accompagner les efforts de développement déployés dans divers secteurs, ainsi que pour mettre la lumière sur les acquis réalisés. Par ailleurs, et à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse, un groupe de journalistes d'Oran présents à cette rencontre ont eu droit à une visite guidée de l'aéroport international d'Oran Ahmed Ben Bella, lors de laquelle ils ont pris connaissance des procédures douanières et des équipements nouvellement acquis par cet aéroport. Durant cette visite, le chef de l'Inspection des sections des Douanes externe, le Contrôleur général Kerfa Tahar a, notamment, révélé que toutes les procédures ont été numérisées au niveau de ladite infrastructure aéroportuaire. Le responsable a fait observer, dans ce contexte, que des démarches sont en cours pour la mise en œuvre d'une nouvelle mesure, à savoir la déclaration douanière à distance, indiquant qu'un cycle de formation des douaniers appelés à l'utiliser a été d'ores et déjà lancé.

Mers El Hadjadj

Un mort et 02 blessés dans un accident de la route

Une personne est morte et deux autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu jeudi dans la commune de Mers El Hadjadj (Oran), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile de la wilaya. Les éléments de la Protection civile sont intervenus pour secourir les victimes de l'accident qui s'est produit suite à une collision entre une voiture et un camion au niveau de la route nationale RN 11 reliant les wilayas d'Oran et Mostaganem, causant la mort d'une personne âgée de 40 ans et des blessures à deux autres (21 et 23 ans), selon la même source. Les blessés ont été évacués vers l'hôpital d'El Mohgoun (commune d'Arzew), tandis que le corps de la victime a été transféré à la morgue du même établissement de santé. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

El Mohgoun

Chute mortelle d'un soudeur

De sources officielles, on apprend qu'un ouvrier, de profession soudeur, a fait une chute mortelle, le, au niveau de la localité d'El Mohgoun, commune de Sidi Ben Yebka, daïra d'Arzew. La victime, âgée de 35 ans, est tombée d'une hauteur de 08 mètres. Suite à ses graves blessures, la victime est morte avant l'arrivée des secours. Alertés, les éléments de la Protection civile de la wilaya d'Oran sont arrivés sur les lieux. La dépouille du défunt a été transportée à la morgue de l'hôpital d'El Mohgoun. Une enquête a été ouverte pour faire la lumière sur les causes de ce drame. A.Kader

Chlef

La pomme de terre fait toujours polémique

Le responsable au niveau des services agro-foires, Mr Ahmed Benmeriem, s'est exprimé à travers les ondes de radio Chlef, au sujet de la pomme de terre. Ce féculent fait toujours polémique, au vu de son prix actuel. Selon Mr Ahmed Benmeriem, les chambres froides de l'Etat contiennent pour l'instant 27.360 quintaux dont 9.150 quintaux appartiennent à des cultivateurs privés. Le reste, à savoir 18.226 quintaux, appartient à l'Etat pour approvisionner le marché en ce féculent devenu inabordable pour les petites bourses. Du 23 septembre au 1er de ce mois d'octobre en cours, 9.150 quintaux ont été versés sur le marché par petite quantité à 75 DA le kilogramme pour casser les prix. A la grande surprise des citoyens, la pomme de terre, sortie des chambres froides, n'a jamais été cédée à 75 DA le kilogramme mais partout à 95 DA. Chose qu'aucun n'a compris. L'Etat fixe un prix et les marchands de légumes n'en font qu'à leur tête. C'est en sorte, pour ces marchands, la loi de jungle ou mieux encore, c'est l'instauration de la politique de "Tague aâla mene Tague". Jusqu'à quand les marchands de légumes continueront à ignorer les instructions de l'Etat pour céder la tomate, la pomme de terre et autres légumes à des prix raisonnables. Le kilo de tomate à 170 DA, les fruits locaux pas moins de 200 DA et nous en passons sur beaucoup de produits devenus presque intouchables, tout simplement parce que leurs prix ne sont pas à la portée des citoyens.

A. BOUKHTACHE

Sougueur

Vers le relogement de plus de 80 familles résidant dans de vieilles bâtisses

Pas moins de 88 familles résidant dans de vieilles bâtisses dans la ville de Sougueur (wilaya de Tiaret) seront relogées, dans les prochains jours, dans de nouveaux logements, a annoncé mardi le wali Ali Bouguerra. Lors d'une cérémonie organisée en l'honneur des journalistes de la wilaya, à l'occasion de la Journée nationale de la presse, M. Bouguerra a indiqué que l'opération s'inscrit dans le cadre du programme de wilaya de résorption de l'habitat précaire (RHP). Les familles concernées seront relogées dans une cité de 150 logements publics locatifs, a-t-il précisé, ajoutant que le reste des logements seront distribués à leurs bénéficiaires. Une autre opération portant sur le relogement de 43 familles a été effectuée dernièrement à Tiaret, alors que le reste des familles concernées ont reçu des décisions d'affectation des logements, qui sont en cours de réalisation, a rappelé le wali. Depuis le mois de mai dernier, 1.300 constructions anarchiques ont été résorbées à Haï Carmen, où leurs résidents ont bénéficié de lots de terrain à Haï Oued Tolba et des aides à l'habitat, en plus de la récupération du foncier, qui abritera la réalisation de 3.000 logements de la formule AADL et 1.000 autres logements pour le programme RHP. M. Bouguerra a, en outre, annoncé que la wilaya a bénéficié d'un quota de 500 logements, comme première tranche pour le relogement de familles résidant dans des immeubles en préfabriqué à Haï Beau paysage. La cérémonie organisée en l'honneur des journalistes a donné, par ailleurs, lieu à un débat entre le wali et les représentants des différents médias locaux et nationaux, de sujets inhérents aux projets d'alimentation de différentes régions en eau potable, des structures sportives et juvéniles, du réseau routier et de l'éducation.

Saïda

Plus de 2.000 familles bénéficient du gaz naturel

Plus de 2.000 familles de la wilaya de Saïda ont bénéficié du gaz naturel à la faveur du raccordement de leurs foyers au réseau de cette source d'énergie, du début de cette année à ce jour, a déclaré le directeur de distribution de l'électricité et du gaz. M. Medjahed Abderrahmane a précisé qu'il a été procédé, durant l'année en cours, au raccordement au réseau de gaz naturel de 2.001 foyers répartis à travers différentes zones d'habitation de la wilaya, indiquant que le raccordement de ces foyers s'inscrit dans le cadre du programme national mis en œuvre par les pouvoirs publics pour la généralisation de l'accès à cette source d'énergie et aux commodités qu'elle induit dans la vie quotidienne.

Tissemsilt

Relogement de 627 familles au chef-lieu de wilaya

Par Abed Meghit

La démolition des constructions illicites se poursuit dans la wilaya de Tissemsilt. Ce mercredi dernier, six cent vingt sept (627) familles, résidant dans des habitations précaires à Haï Ghalem et Sidi El Houari et vivant dans des bidonvilles au chef-lieu de wilaya, ont été relogées dans des logements, nouvellement construits, à leur grande satisfaction. C'est donc en présence de M. Fethi Bouzaid, wali de Tissemsilt, du secrétaire général de la wilaya, des autorités locales, des directeurs d'exécutif, des services de sécurité (Sûreté Nationale et Darak El Watanî) ainsi que des employés de Ouarchenis Net, de l'ONA, de l'ADE, de la DTP et de la Sonelgaz que l'engin destructeur est passé à l'action, sans rencontrer une quelconque résistance des 627 propriétaires présents sur les lieux. Aussi, d'importants moyens tels que des camions et tractrices remorques ont été mobilisés par les services de la wilaya de Tissemsilt, pour faciliter l'opération de démantèlement de ces familles bénéficiaires. Ces dernières ont quitté leurs bidonvilles érigés en majorité avec des matériaux en «toub». Une superficie sera intégrée au périmètre urbain de la ville de Tissemsilt, à la faveur d'un plan d'extension du tissu urbain, décidé par les autorités en vue de résoudre la problématique de la rareté des poches foncières, à l'origine d'un développement urbanistique incohérent qui caractérise cette importante ville.



Cette extension permettra de porter un nouveau périmètre de la ville, en soulignant que la superficie dégagée, est destinée en priorité à incruster les nombreux projets d'équipement et d'habitat programmés, à court terme. L'intégration de cette superficie est appelée, a-t-on ajouté, à répondre aux besoins futurs de la population notamment en matière d'infrastructures de base et de logements et donc susceptible d'accompagner et satisfaire, en même temps, les demandes, en vue également de délimiter l'évolution démographique de la ville. Les études préliminaires réalisées, dans cette perspective, ont permis à la Direction de l'urbanisme et de la construction d'identifier les besoins en logements et en biens d'équipements publics capables, d'une part, de combler le déficit cumulé durant plusieurs années et de garantir, d'autre part, un développement harmonieux et cohérent de la ville. Par ailleurs, les 627 familles ont été relogées dans trois sites d'habitat dotés de toutes les commodités d'accompagnement à même de leur assurer un cadre de vie, si peu que ce soit, décent. L'on apprendra également qu'un autre quota de logements, dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire, est programmé dans les prochains jours. «Mais, explique le wali de Tissemsilt, l'opération demande de la patience, de la compréhension et de la discipline», dans le but de résorber l'habitat précaire dans la commune de Tissemsilt et à travers toutes les communes de la wilaya.

Mostaganem

Retour du Festival de la chanson bédouine «Cheikh Djilali Ain Tedlès»

Par Charef Kassous

La wilaya de Mostaganem, espace de diversités culturelles, prend ses marques dans l'art dramatique, la poésie populaire «El Melhoune» et dans la musique et la chanson avec, bien entendu, des figures très reconnues même à l'international. Aujourd'hui, ce secteur évolue sans cesse, grâce à une stratégie de relance de l'action culturelle, arrêtée dans la feuille de route du Dr Med Merouani, directeur de la culture et des arts de la wilaya de Mostaganem. Cette fin de semaine, à l'occasion d'une conférence de presse, le directeur a annoncé le retour du Festival de la chanson bédouine, en hommage à Cheikh El Djilali Ain Tedlès. Le retour d'un acquis culturel, longtemps dévoyé, s'organise sous le parrainage du wali de la wilaya de

Mostaganem. Devant les médias, le responsable du secteur assurera que le retour du Festival du genre a été un des objectifs du secteur visant à récupérer, pour la wilaya, un acquis culturel qui, indubitablement, reste un patrimoine avéré. Il ajoutera que c'est grâce au soutien du wali, Mr Ahmed Boudouh, que ce retour a pu être concrétisé. Cette grande manifestation culturelle, dira-t-il, aura lieu trois jours durant, à Ain Tedlès, du 26 au 28 octobre 2024. Il rappellera à l'assistance que cet événement de la chanson bédouine, considérée comme l'expression populaire la plus répandue dans le milieu rural en Algérie, a été lancée pour la première fois en août 1985, en hommage à l'icône de la chanson bédouine, Cheikh Djilali Ain Tedlès. Néanmoins et pour des circonstances exceptionnelles, le Festival s'arrêta net. Aujourd'hui, explique le directeur, la reprise du Festival s'organise en partenariat avec l'Association culturelle «El Manara», la Direction de la Maison de la Culture «Ould Abderrahmane Kakia» et la Direction du Théâtre Régional. C'est un des instruments visant à valoriser l'arsenal patrimonial cultuel, non seulement de la wilaya mais aussi pour l'étendard culturel national. Le programme de ces Journées nationales de la chanson bédouine verra son coup d'envoi donné par le wali, au niveau de la place centrale de Ain Tedlès «Belatreche Adjala». Faut-il souligner que plusieurs chouyoukh bédouins de Relizane, Mascara, Chlef, Tiaret, Oran et Mostaganem honoreront l'emblématique figure Cheikh Djilali. Les festivités de ce retour du Festival seront animées par la présence de poètes du «Melhoun», de la «Fantasia» et des soirées de chansons bédouines. A l'occasion de cette conférence, les journalistes présents ont évoqué avec l'intervenant certains des aspects de ce Festival et de la chanson populaire bédouine. Les questions sur les objectifs de l'événement, sur sa vision culturelle, sur les mécanismes de réhabilitation de la chanson bédouine, sur sa contribution au niveau du cercle culturel algérien, l'influence du genre sur les populations rurales, les moyens permettant sa pérennité et enfin la contribution de la recherche universitaire de ce patrimoine. Il y a lieu de signaler, terminera de dire le directeur: «La récupération du Festival de la chanson bédouine «Cheikh Djilali Ain Tedlès», à Mostaganem, n'est qu'un engagement des autorités de la wilaya pour la préservation d'un patrimoine mémoriel qui puise ses racines d'un mode de vie typiquement algérien, cadré dans la vase et étendue ruralité».

Constantine

Signature d'accords entre les 3 universités et Huawei Algérie

Les universités de Constantine 1, 2 et 3 ont signé, mardi des accords avec Huawei Télécommunication Algérie en vue d'intégrer des étudiants à l'Académie d'excellence des technologies de l'information et de la communication (TIC) de cette entreprise. La cérémonie de signature, organisée dans un auditorium de la faculté des technologies de l'information et de la communication de l'université Abdelhamid Mehri (Constantine 2), s'est déroulée en présence des recteurs des universités Frères Mentouri (Constantine 1), Ahmed Bouras, Constantine 2, Youcef Lakhdar Hamina et Salah-Boubnider (Constantine 3), Chaabane Baitiche, et du vice-président directeur général de Huawei Algérie, Alex Liu Changshang. Ces accords s'inscrivent dans le cadre du Huawei Cloud Tour 2024 destinée aux étudiants, aux start-uppers et

aux développeurs algériens, et qui a été lancé lundi à Annaba en coordination avec l'incubateur public de start-ups, Algeria Venture, et la commission nationale de coordination et de suivi de l'innovation et des incubateurs universitaires, relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS). Le recteur de l'université de Constantine 2, Youcef Lakhdar Hamina, a souligné, dans une allocution prononcée à cette occasion, que cette initiative destinée aux étudiants universitaires vise à "promouvoir les solutions Cloud de Huawei" (services adaptés aux besoins de l'utilisateur et conçus pour l'accompagner dans sa numérisation) et à exposer aux étudiants qui rejoindront l'académie de l'entreprise les dernières innovations technologiques. Dans le cadre de ces accords, Huawei Télécommunication Algérie

assurera également la formation des professeurs et des étudiants des trois universités de Constantine dans les domaines de la cybersécurité, du stockage de données et du Cloud computing (ressources et systèmes informatiques disponibles à la demande sur un réseau et pouvant fournir un certain nombre de services informatiques intégrés pour la commodité de l'utilisateur). Ces programmes de formation seront sanctionnés par des certificats reconnus au niveau international. "Dans le cadre du partenariat avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, nous avons conclu à ce jour 58 accords avec des universités algériennes et formé près de 8.000 étudiants, dont plus de 5.000 ont obtenu des certificats Huawei", a déclaré, de son côté, Alex Liu Shangshang, vice-président de Huawei Télécommunication Algérie.

Port de Djen Djen (Jijel)

Quelque 08 millions de tonnes d'échanges commerciaux depuis le début de l'année



Le volume des échanges commerciaux transitant par le port de Djen Djen, à Jijel, a atteint, depuis le début de l'année en cours, quelque huit (8) millions de tonnes de marchandises, a-t-on appris, mardi, auprès du président-directeur général de cette infrastructure portuaire, Abdeslam Bouab. "Le port ambitionne d'atteindre le seuil de 10 millions de tonnes d'exportations d'ici à la fin de 2024", a déclaré M. Bouab à l'APS en marge d'une rencontre d'évaluation des exportations hors hydrocarbures dans le port de Djen Djen organisée par l'entreprise portuaire à la maison de la culture Omar Oussédik de Jijel en présence de plusieurs opérateurs économiques.

Le même responsable a souligné que le port a été renforcé par plusieurs engins de manutention de grande taille pour "augmenter et accélérer le traitement des marchandises", avant de préciser qu'un montant de 2 milliards de dinars a été alloué à l'acquisition de divers équipements portuaires "dans le cadre d'une contribution à l'aug-

mentation de la valeur des exportations hors hydrocarbures". Pour sa part, le directeur général adjoint de la société algéro-qatari de sidérurgie (Algerian Qatari Steel) de Bellara, Sofiane Chaib Setti, a souligné que la société est "l'un des acteurs les plus actifs en matière d'échan-

ges commerciaux dans le port de Djen Djen", ajoutant que la société Algerian Qatari Steel "compte atteindre un volume d'exportation de l'ordre de 800.000 tonnes d'acier d'ici la fin de l'année en cours, pour une valeur de quelque 480 millions de dollars".

Bouira

Raccordement de près de 2.500 logements aux réseaux énergétiques

Près de 2.500 logements, tous types confondus, ont été raccordés aux réseaux énergétiques à travers 13 communes de la wilaya de Bouira, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Ces logements raccordés aux réseaux énergétiques dont le nombre exact est de 2484 logements de différentes formules seront attribués à leurs bénéficiaires le 1er novembre prochain dans le cadre des festivités célébrant le 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution nationale, a fait savoir le directeur de distribution, Khaled Messaoudi. Une enveloppe financière de l'ordre de 70 millions de dinars a été allouée à ces opérations de raccordement, avec une participation à hauteur de 26% de la direction de distribution, selon le même responsable, qui a précisé en outre que ces opérations "ont été achevées avant la fin du délai prévu". Depuis le début de l'année 2024, quelque 5539 logements, toutes formules confondues, ont été raccordés au réseau de l'électricité et du gaz à travers plusieurs communes de la wilaya pour un montant de 362 millions de dinars, selon les statistiques fournies par la direction de distribution.

Ain Defla

Programme de reboisement de 150 ha dans 03 communes

Un programme de reboisement d'une superficie de 150 hectares dans la wilaya d'Ain Defla a été prévu par la Conservation des forêts durant la campagne de boisement 2024/2025, a-t-on appris jeudi auprès des services concernés. Des opérations de reboisement toucheront une superficie de 150 hectares dans les communes de Tarik Ibn Ziad, El Hassania et Djemâa Ouled Cheikh entre le 25 octobre et le 21 mars 2025, a indiqué Hocine Dahmani, conservateur des forêts en marge de la célébration de la Journée nationale de l'arbre organisée au niveau de la maison forestière située dans le mont Douï en présence des autorités de wilaya. Le même responsable a ajouté que 132.500 plants de différentes espèces forestières seront plantés durant cette période, soulignant que tous les services des forêts et les différents secteurs et associations sont mobilisés pour concrétiser ce programme. Le conservateur a fait savoir à cette occasion qu'une superficie de plus de 1.721 ha a été reboisée dans la wilaya d'Ain Defla entre 2020 et 2024, indiquant que 143.246 arbustes ont été plantés à travers l'ensemble des communes dans le cadre des campagnes de sensibilisation organisées durant la même période. Dans un autre registre, M. Dahmani a souligné que la conservation des forêts de la wilaya a enregistré durant toute la saison 18 foyers d'incendie qui ont causé la perte d'une superficie de 6,42 hectares de couvert végétal, contre 82 ha ravagés en 2023, 105 ha en 2022 et 2.168 ha en 2021. Le même responsable a tenu à saluer la "détermination" et la "mobilisation" de tous les acteurs ayant pris part à la lutte contre les incendies de forêt dans la wilaya, dans le but de préserver les espaces forestiers.

Ghardaïa

Un programme de plantation de près de 10.000 arbustes

Près de 10.000 plants d'arbres seront mis en terre à travers la wilaya de Ghardaïa, durant la période allant du 25 octobre (Journée nationale de l'arbre) au 21 mars (Journée internationale des forêts), a-t-on appris auprès de la Conservation des Forêts. Des agents forestiers et des jeunes de la société civile locale, appuyés d'éléments de l'Armée nationale populaire, de la Gendarmerie nationale, de la Protection civile, de la Sureté nationale, des Douanes ainsi que des clubs verts, participeront à cette action de boisement de plusieurs sites et artères à travers la wilaya, a fait savoir le Conservateur des Forêts par intérim, Sofiane Tabalouma. En prélude à ce programme de boisement d'envergure, une opération de plantation de différentes espèces de plants forestiers et floristiques adaptées au climat de la région, a été lancée jeudi dans la zone des sciences à Noumerate, visant outre la création de zones d'ombrage pour la population, l'inculpation de la culture environnementale chez le citoyen, a expliqué M. Tabalouma. Pour sa part, le secrétaire général de la wilaya de Ghardaïa, Djelloul Cheboui qui s'exprimait en marge de la mise en terre jeudi de 885 arbustes, a appelé à la sensibilisation à la préservation de l'arbre et à l'éducation environnementale, exhortant les responsables des communes à créer des espaces verts dans les tissus urbains et à encourager la plantation d'arbres sur les différentes artères et rues afin qu'elles deviennent verdoyantes. En parallèle, la Conservation des forêts a lancé des opérations de sensibilisation ciblant la communauté universitaire, des lycéens, des écoliers et la société civile sur l'importance socio-économique et écologique de l'Arbre, à travers les différentes communes et localités de la wilaya. Plus d'une dizaine de milliers d'arbustes issus des pépinières de la Conservation des forêts, situées à Berriane et Zelfana, sont plantés annuellement à travers Ghardaïa, dans le cadre du renforcement du couvert végétal et de la lutte contre la désertification.

Equipe nationale de handball

L'Algérie vise le second tour au Mondial 2025

La sélection nationale de handball aspire à atteindre le deuxième tour au Championnat du monde-2025, prévu du 14 janvier au 2 février au Danemark, en Norvège et en Croatie, a estimé la présidente de la Fédération algérienne de la discipline (FAHB), Karima Taleb. «La sélection algérienne s'apprête à participer à un grand nombre de stages qui seront marqués par quelques matches amicaux afin de bien préparer la prochaine édition du Mondial, dont l'objectif sera de nous qualifier au deuxième tour, malgré la difficulté de la mission», a déclaré à l'APS, la présidente de la FAHB. Pour ce faire, les Verts entameront le 26 octobre un stage de préparation, avec la présence des joueurs locaux, avant de se rendre le 3 novembre en Pologne pour un autre stage, qui comprendra trois matchs amicaux avec une sélection composée de joueurs locaux et professionnels. Le 3 décembre, l'équipe se déplacera en Croatie, puis effectuera un autre



stage en Algérie. Quant au championnat national, la même responsable a expliqué : «Nous avons décidé de commencer le championnat masculin plus tôt en prévision du prochain Mondial, malgré toutes les difficultés que nous avons rencontrées. C'est afin de permettre aux joueurs d'avoir

quelques matches dans les jambes et être plus compétitifs avant le rendez-vous mondial». Versé dans le groupe B, dont les matchs se joueront à Herning au Danemark, le Sept algérien évoluera aux côtés du Danemark (champion du monde en titre), de l'Italie et de la Tunisie.

CAN 2024 de handball (Dames) - Préparation

Défaite de la sélection algérienne face au Sénégal

La sélection algérienne dames de handball s'est inclinée face à son homologue sénégalaise 19-32, en match amical préparatoire, disputé mercredi à la salle Harcha-Hacène d'Alger, en vue du Championnat d'Afrique des nations prévu en RD Congo du 27 novembre au 7 décembre prochains. Le stage s'étendra jusqu'au dimanche 27 octobre. L'équipe nationale avait entamé le 10 octobre un premier stage de préparation réservé aux joueuses locales. Versées dans la poule A du CAN 2024, les handballeuses algériennes, dirigées sur le banc par le coach national Riyad Oulmane, débuteront leur campagne africaine face au Cap Vert (27 novembre), avant d'affronter respectivement, l'Egypte (28 novembre), le Congo (30 novembre), le Sénégal (1er décembre), et le Kenya (3 décembre). Les quatre premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale, tandis que les quatre premiers du classement final se-



ront qualifiés pour le Mondial-2025 prévu en Allemagne et aux Pays-Bas.

LISTE DES 26 JOUEUSES RETENUES POUR CE STAGE :

Rokia Djerfi, Yousra Naïli, Naïma Ghabour, Meriem Ghoutal, Wafa Harrika, Melissa Chebli, Meriem Boukaâbene, Sabrina Betzer, Maya Fetani,

Rym Ghendour, Kenza Bougerche, Camélia Slimani, Celia Chiat, Soulef Athmani, Imene Derradj, Amira Miloudi, Selma Benmoudether, Nasima Amrani, Dounia Laâzizi, Amira Aït Chait, Wafaa Djebbour, Narimène Zidane, Celia Zouaoui, Zineb Hadad, Yamina Mokrani, Kenza Mekhloufi.

Classement Fifa

L'Algérie gagne 04 places et occupe la 37ème position

La sélection nationale de football a gagné quatre places et occupe la 37ème position au classement mondial de la FIFA du mois d'octobre, publié jeudi par l'instance internationale sur son site officiel. Cette progression s'explique par les deux victoires décrochées par les Verts lors des rencontres disputées au début du mois d'octobre face au Togo (5-1 et 1-0), pour le compte des 3e et 4e journées des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations, leurs permettant de valider avec panache la qualification pour la phase finale de la CAN 2025. Sur le plan continental, la sélection algérienne a gagné deux places et pointe désormais à la 5e position. En haut du classement mondial, l'Argentine championne du monde 2022 au Qatar, conserve son avance sur la Fran-



ce (2e). Le champion d'Europe, l'Espagne, garde la troisième marche du podium, suivie de l'Angleterre (4e), finaliste malheureux de l'Euro-2024.

Aucun changement pour les autres sélections au Top 10 mondial. Le prochain Classement mondial FIFA sera publié le mois de novembre.

Ligue 1 Mobilis

Le MCA tenu en échec par l'Olympique Akbou



Le MC Alger, a été tenu en échec jeudi soir à domicile face à l'Olympique Akbou (0-0), au stade olympique du 5-juillet, en ouverture de la 6ème journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football. Dans un stade archicomble, la première période a été relativement à l'avantage des locaux, qui se sont procurés quelques occasions, mais sans parvenir à tromper la vigilance du portier d'Akbou El Feugoun. La défense de l'O. Akbou, menée par l'ancien défenseur central du MCA Zidane Mebarakou, a réussi à annihiler les assauts des Algérois. Après la pause citron, les gars d'Akbou se sont montrés menaçants, faisant jeu égal avec le club algérois. Le MCA qui a poussé durant le dernier quart d'heure, n'a pas trouvé la solution pour déverrouiller la défense d'Akbou, bien en place, et qui a réussi à préserver le point du nul jusqu'au sifflet final. Au classement, le MCA, dont il s'agit d'un coup d'arrêt après deux succès de rang, s'empare provisoirement du poste de leader avec 12 points, à une longueur de l'USM Alger, en appel samedi pour défier la lanterne rouge l'ASO Chlef (16h00), et de l'Olympique Akbou. De leur côté, les joueurs de l'entraîneur tunisien Moez Bouakaz ont réussi à repartir avec un bon point, et parviennent à réagir après avoir été accrochés en échec lors de la précédente journée, à domicile face à l'ASO Chlef (0-0).

Ligue 1 Mobilis (7e journée)

Le derby USMA-MCA fixé au mardi 5 novembre

Le "big derby" algérois entre l'USM Alger et le MC Alger, pour le compte de la 7e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, se jouera le mardi 5 novembre au stade olympique du 5-juillet, selon le programme dévoilé par la Ligue de football professionnel (LFP), jeudi sur son site officiel. Cette 7e journée débutera le samedi 2 novembre avec six matchs au menu, et se poursuivra le lundi 4 novembre avec au menu la rencontre entre le CR Belouizdad et la JS Saoura, au stade du 5-juillet (huis clos). La 6e journée du championnat débute ce jeudi avec au programme l'affiche entre le co-leader le MC Alger et l'Olympique Akbou (3e), au stade du 5-juillet (20h30). Les autres rencontres se joueront vendredi et samedi. Au classement, le MC Alger et l'USM Alger occupent conjointement le poste de leader avec 11 points, à une longueur d'avance sur l'Olympique Akbou, alors que le CS Constantine suit derrière à la quatrième place (9 pts).

LE PROGRAMME DE LA 7E JOURNÉE DE LA LIGUE 1 MOBILIS:

Samedi, 2 novembre :

- US Biskra - JS Kabylie(Huis clos)
- MC El-Bayadh - Paradou AC
- MC Oran - CS Constantine(Huis clos)
- Olympique Akbou - ES Mostaganem
- USM Khenchela - NC Magra
- ES Sétif - ASO Chlef

Lundi, 4 novembre :

- CR Belouizdad - JS SaouraHuis clos

Mardi, 5 novembre :

- USM Alger - MC Alger

05h00 TFou
10h00 Téléshopping samedi
10h45 Petits plats en équilibre
10h50 Les douze coups de midi
11h50 Petits plats en équilibre
11h55 Météo
12h00 JT 13h
12h40 Reportages découverte
13h50 Reportages découverte
15h10 Les Docs du week-end
16h15 Star Academy, la quotidienne
17h00 50mn Inside
18h00 50mn Inside le mag
18h50 Les nouveaux modèles
18h55 Météo
19h00 JT 20h
19h45 Darooma
19h50 Tirage du Loto
19h55 Nés pour bouger
20h00 Quotidien express
20h10 Star Academy
22h30 Star Academy
Le retour au château
00h36 Tirage de l'EuroMillions
00h40 Programmes de la nuit

07h01 Paris Has Fallen
07h47 Iris et les hommes
09h23 Jeff Panacloc : A la poursuite de Jean-Marc
10h49 La boîte à questions
10h58 Têtâtête(s)
11h16 L'hebd'Hollywood
11h30 Le cercle
12h20 Wonka
14h14 Coach Hakim
14h18 Journal des coupes d'Europe
14h46 Canal Sport News
15h15 Avant-match Top 14
15h30 Multirugby
17h44 Canal Sports Club
18h50 Canal Rugby Club 1re partie
20h00 Avant-match Top 14
22h01 Canal Rugby Club le débrief
22h23 Loups garous
23h15 Cocorico
00h45 5 Hectares
02h16 Bellus

05h05 M6 Kid
06h45 Absolument stars
09h10 66 minutes : le doc
09h55 66 minutes : grand format
10h45 66 minutes : grand format
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h30 Scènes de ménages
13h30 Cauchemar en cuisine
14h55 Cauchemar en cuisine
16h40 La grande semaine - 1re partie
17h35 La grande semaine
18h40 Météo
18h45 Le 19.45
19h25 Scènes de ménages
20h10 Code Quantum
20h55 Code Quantum
21h45 Code Quantum
22h35 Code Quantum
00h05 Recherche appartement ou maison
02h00 Recherche appartement ou maison
03h30 Programmes de la nuit

11h05 La mort au bout des crocs
11h45 La mort au bout des crocs
12h30 Une vie parmi les éléphants
14h05 La grue cendrée : Sur les ailes d'une géante
14h50 Les sternes naines : Un oiseau sous les eaux
15h35 Invitation au voyage
16h15 Le bêhoud, l'art du combat médiéval
16h50 Les Amish, la vie au passé
17h35 Arte reportage
18h45 Arte journal
19h05 28 minutes samedi
19h55 Alhambra, le trésor du dernier sultanat d'Espagne
21h25 Amnésie : Où se cache la mémoire ?
22h20 Une chance de survie : L'oncologue et son cancer
23h15 Beirut - Live in Berlin 2024
00h40 Le contre-ténor Jakub Józef Orlinski
01h35 Homo Animalis, une drôle d'espèce

TÉLÉVISION

15

Votre soirée

20h10

STAR ACADEMY



20h10

MEURTRES À...



Une gendarme nîmoise approche de la retraite. Elle voit d'un mauvais œil l'arrivée de sa remplaçante venue de Paris. Leurs méthodes divergent, mais un événement macabre les contraint à collaborer : un individu gît sans vie près d'un monument historique, vêtu comme un gladiateur et poignardé avec un glaive. Cette mise en scène évoque les combats antiques. Alors que les deux enquêtrices doivent percer le mystère de ce meurtre en une semaine, au fil de l'enquête, elles se发现 des points communs inattendus.

20h11

CODE QUANTUM



Le Pentagone a relancé le projet scientifique top secret de voyage dans le temps Code Quantum créé 30 ans auparavant par Sam Beckett. Après la soirée de ses fiançailles, l'astrophysicien Ben Son teste la machine et se retrouve propulsé en 1985 sans aucun souvenir de son passé et sous une autre identité. Devenu Nick, un braqueur appartenant à un gang, il y croise Addison, sa petite amie, une hologramme du futur qu'il est le seul à voir. Celle-ci est, comme ses collègues, déterminée à le ramener à son époque. Mais pour ça, Ben va devoir réparer une injustice.



Liban

La crise humanitaire s'aggrave pour les enfants

Alors que les frappes aériennes sionistes et les ordres de déplacement continuent de s'étendre au Liban, la crise humanitaire s'aggrave de jour en jour, notamment pour les enfants qui ne sont pas épargnés par les agressions, selon le onds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). L'agence onusienne fait état d'une "situation très difficile" pour les habitants du sud du Liban en ce moment, en particulier pour "les enfants qui sont vraiment affectés par ce type de conflit et des conséquences" pour leur santé mentale, mais aussi sur leur accès à l'éducation et aux produits de première nécessité. "Il y a tant d'histoires tragiques, en particulier dans les rues de Beyrouth en ce moment, de familles qui ont dû fuir leurs maisons du sud du Liban, et même de la banlieue sud de Beyrouth", a affirmé à ONU Info, la porte-parole du Bureau de l'UNICEF pour le Moyen-Orient et l'Afrique du nord, Tess Ingram. De retour d'une visite au sud du Liban, la responsable a décrit le sort de nombreuses familles qui "luttaient vraiment pour survivre" parce qu'elles manquaient du minimum dont elles avaient besoin pour passer la journée. Avec la multiplication des frappes aériennes de l'entité sioniste, comme ce mercredi dans la ville portuaire libanaise de Tyr, les enfants ne sont pas épargnés par "les dégâts considérables" causés aux installations civiles. Lors d'une mission des agences onusiennes à Marjayoun, un district du Gouvernorat de Nabatieh au sud du Liban, "les bombardements étaient incroyablement forts". Plus largement, les agences humanitaires de l'ONU font état d'une hausse du nombre de victimes entre martyrs et blessées, y compris des travailleurs de la santé en service. A Nabatieh, trois ambulanciers de la Croix-Rouge libanaise ont été blessés par des éclats d'obus mardi lors d'une opération de sauvetage de personnes blessées par une frappe aérienne sioniste. Dans ces conditions, le nombre de blessures, en particulier chez les enfants, a augmenté rapidement dans les hôpitaux.

Sahara occidental

Des manifestations à Dakhla occupée pour dénoncer une situation intenable

La ville occupée de Dakhla a été le théâtre de manifestations populaires organisées par des militants sahraouis mercredi, pour dénoncer la situation "intenable" occasionnée par l'occupation marocaine, rapportent des médias. Des militants sahraouis ont mené ces manifestations pour exprimer le ras-le-bol face à l'aggravation de la répression imposée par la colonisation marocaine et dénoncer des conditions de vie intenables, de plus en plus difficiles ainsi que la violation constante des droits de l'homme. Durant ces manifestations, les militants sahraouis ont exprimé leur "ferme détermination à lutter pour la liberté et l'autodétermination du Sahara Occidental", rapportent les médias. Face à l'importance des manifestations, les autorités marocaines ont répondu par une "répression sévère, mobilisant les forces de sécurité et les forces militaires pour disperser les manifestants", témoigne le media Mapmaghrebine. Cependant, "la détermination de la population sahraouie semble inébranlable, suscitant l'espoir d'un avenir de liberté et de justice", assure le média.

A Ghaza et au Liban

L'Algérie appelle à agir pour protéger les plus vulnérables

L'Algérie a exhorté, jeudi à New York, la communauté internationale à agir pour protéger les personnes les plus vulnérables à Ghaza, notamment les femmes, réitérant son appel à un cessez-le-feu "immédiat" et "permanent" dans l'enclave palestinienne et au Liban qui subissent une agression sioniste sans précédent. "Les mots me manquent pour rendre compte des atrocités et de l'horreur quotidiennes des Palestiniens et en particulier les femmes (...) Nous réitérons notre appel en faveur d'un cessez-le-feu immédiat et permanent à Ghaza, mais aussi au Liban afin de veiller à ce que tous les civils et en particulier les plus vulnérables, c'est-à-dire les femmes, soient protégés par le droit humanitaire international", a affirmé, au Conseil de sécurité, le Représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, l'ambassadeur Amar Bendjama. "La communauté internationale doit agir pour protéger les femmes et les enfants touchés par les conflits armés", a-t-il dit, lors de son intervention au débat public organisé par le Conseil de sécurité sous l'intitulé "Femmes, paix et sécurité". "A Ghaza, l'agression (sioniste) a infligé des souffrances particulièrement cruelles aux femmes, ce qui s'est (également) accompagné de violations criantes de leurs droits en tant que femmes et en tant



qu'êtres humains. Parmi les 42.000 Palestiniens ayant trouvé la mort à Ghaza (...), 14000 sont des enfants et plus de 10.000 sont des femmes", a-t-il déploré. Plus généralement, M. Bendjama a parlé d'un certain nombre de mesures à prendre afin d'assurer une meilleure protection aux femmes dans le contexte des conflits tout en leur donnant la possibilité de jouer un rôle efficace dans la résolution de ces mêmes conflits. Il a préconisé, en premier lieu, l'adoption, par la communauté internationale, de mesures susceptibles de renforcer la reddition de comptes et les sanctions à l'encontre "des acteurs qui bafouent le droit international humanitaire et les droits des femmes dans les zones de conflit". Il a évoqué également la nécessité

d'adopter "une approche coopérative associant tous les acteurs pertinents, à l'instar de l'ONU, des organisations régionales et de la société civile afin de renforcer le rôle des femmes en matière de paix et de sécurité par le biais de partenariats et de la coopération". "Promouvoir des politiques d'égalité des sexes et élaborer des programmes nationaux globaux permettant d'autonomiser et de protéger les femmes en particulier à l'ère du numérique et au cours des conflits armés", figurent parmi les points évoqués par le représentant de l'Algérie à l'ONU. Enfin, l'ambassadeur Bendjama a mis en exergue les efforts déployés par l'Algérie en vue de renforcer le rôle de la femme et d'aider les artisanas de la paix à l'échelle régionale et internationale.

Ghaza

Près de 2 millions de palestiniens risquent la famine cet hiver

Près de 2 millions de personnes à Ghaza risquent la famine cet hiver si les combats ne cessent pas et si l'aide humanitaire ne parvient pas davantage aux familles désespérées, selon une nouvelle évaluation de la faim publiée jeudi par des experts de 16 agences des Nations unies et d'organisations non gouvernementales. Connue sous le nom de Classification intégrée de la phase de sécurité alimentaire (IPC), le rapport prévoit que 1,95 million de personnes à Ghaza, soit plus de 9 personnes sur 10 de la population de l'enclave palestinienne, seront confrontées à une insécurité alimentaire aiguë, voire pire, dans les mois à venir. Plus inquiétant encore, 345.000 personnes devraient être confrontées à une faim catastrophique, ou IPC 5 - le niveau de faim le plus élevé dans la classification de l'IPC. Par ailleurs, 875.000 personnes, soit plus de 4 personnes sur 10, seront confrontées à une insécurité alimentaire d'urgence, juste un cran en dessous. Dans l'ensemble, le rapport souligne les conséquences dévastatrices de plus d'un an d'agression génocidaire sioniste qui ont décliné les moyens de subsistance, réduit considérablement la production alimentaire et sévèrement



restreint les lignes d'approvisionnement commerciaux et humanitaires dans l'enclave palestinienne. "Les systèmes alimentaires locaux ayant été détruits et les exploitations agricoles endommagées, les populations sont totalement dépendantes des approvisionnements provenant de la frontière", déclare Antoine Renard, directeur du Programme alimentaire mondial (PAM) pour la Palestine, ajoutant que ce flux d'aide doit être régulier et fiable pour que de réels progrès puissent être réalisés. La poursuite de l'agression sioniste et la forte réduction des flux humanitaires et commerciaux depuis septembre devraient replonger la majorité de la population de Ghaza dans une grave insécurité alimentaire et une aggravation des niveaux de malnutrition aiguë cet hiver. "Aucune aide humanitaire n'est entrée dans le nord de Ghaza au cours des deux premières semaines d'octobre, et seuls quelques camions ont atteint le sud et le centre, ce qui signifie que la situation est probablement bien pire que ce que l'évaluation a révélé lorsque les données ont été collectées en septembre", déclare Arif Hussain, économiste en chef du PAM. "